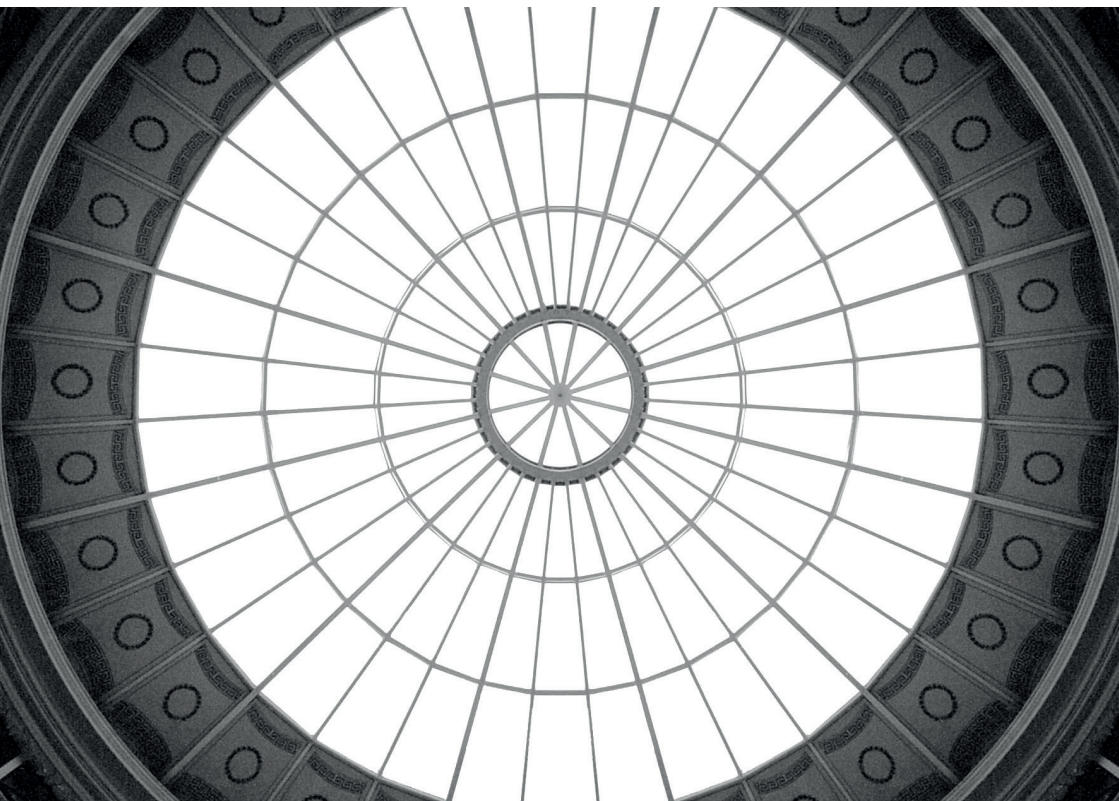


Institut national d'histoire de l'art

Bourses et financements 2022-2023

institut
national
d'histoire
de l'art

INHA



Bourses et financements 2022-2023

Dans le cadre de sa politique scientifique et de soutien à la recherche, l'Institut national d'histoire de l'art propose un certain nombre d'invitations, d'aides et de bourses. Les modalités détaillées se trouvent dans la rubrique « Appels à candidatures », régulièrement actualisée sur le site internet (www.inha.fr) et sur Facebook : @institutnationaldhistoiredelart

Pour tout renseignement : der-dir@inha.fr

Étudiant en licence

- Bourse de mobilité L2 Fondation Antoine de Galbert - INHA 9

Étudiant en master

- Aides à la mobilité de la recherche pour les étudiants en histoire de l'art 7
- Bourse Beauford Delaney Résidence Villa Albertine 13
- Bourse Yavarhoussen 13
- Contrats doctoraux (Chargés d'études et de recherche) 5
- INHALab - Résidence de collectifs de jeunes chercheurs 6

Doctorants

- Aides à la mobilité nationale et internationale MESR 10
- Bourse Beauford Delaney Résidence Villa Albertine 13
- Bourse de la Samuel H. Kress Foundation 12
- Bourse Yavarhoussen 13
- Chercheurs accueillis 6
- Contrats doctoraux (Chargés d'études et de recherche) 5
- INHALab - Résidence de collectifs de jeunes chercheurs 6

Post-doctorants

- Aides à la mobilité nationale et internationale MESR 10
- Bourses André Chastel avec l'Académie de France à Rome 12
- Bourse Beauford Delaney Résidence Villa Albertine 13
- Bourse Yavarhoussen 13
- Chercheurs accueillis 6
- Contrats postdoctoraux d'excellence 10
- INHALab - Résidence de collectifs de jeunes chercheurs 6
- Prix de thèse l'Art et l'Essai 9

Chercheurs confirmés et professionnels du patrimoine

- Aides à la mobilité de la recherche en France pour les historiens d'art 7
- Bourses André Chastel avec l'Académie de France à Rome 12
- Bourse Beauford Delaney Résidence Villa Albertine 13
- Carte blanche pour l'histoire de l'art en région 6
- Chercheurs accueillis 6
- Chercheurs invités dans les programmes de recherche 5
- Invitation de professionnelles et professionnels des musées territoriaux 11
- Prix Vitale et Arnold Blokh 13
- Programme d'accueil des conservateurs du patrimoine d'État 12
- Programme profession culture 11

Institut national d'histoire de l'art

Contrats doctoraux (Chargés d'études et de recherche)

Chaque année l'INHA octroie six contrats doctoraux pour des étudiants s'inscrivant en 1^{ère} ou 2^e année de thèse. Ces contrats doctoraux sont liés à des postes de chargés d'études et de recherche rattachés aux équipes du Département des études et de la recherche de l'INHA. Les chargés d'études et de recherche (CER) participent aux programmes scientifiques et documentaires de l'institut et leurs travaux personnels de recherche doctorale. Peuvent concourir à ce recrutement les étudiantes ou étudiants travaillant dans tous les domaines de l'histoire de l'art sans restriction. Une inscription dans une autre discipline est possible si le sujet de recherche est clairement orienté vers l'histoire de l'art. L'art est entendu dans son acception la plus large depuis la préhistoire jusqu'à nos jours. Une résonance avec les champs d'investigation, collections patrimoniales et programmes de recherche de l'Institut national d'histoire de l'art pourra, le cas échéant, être précisée dans le dossier de candidature. Les CER sont recrutés sur des supports de contrats doctoraux d'une durée de 3 ans. A l'issue des trois années, une 4^e année de contrat à l'INHA peut être sollicitée. Le financement d'une 4^e année, offre spécifique de l'INHA, n'est pas basée sur un contrat doctoral, mais sur un contrat à durée déterminée classique.

Composition du dossier de candidature :

- ◆ Curriculum vitae
- ◆ Lettre de motivation (précisant notamment l'insertion souhaitée dans les domaines et programmes de l'INHA)
- ◆ Projet de thèse (sujet, problématique, apport et pertinence pour la discipline, démarche méthodique, courte bibliographie)
- ◆ Lettre d'appui du/de la directeur/trice de thèse
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : **avril-juin**.

Chercheurs invités

Invitation de chercheuses et de chercheurs dans le cadre des programmes du département des études et de la recherche ou de la valorisation des fonds de la bibliothèque de l'INHA pour une durée comprise entre 1 et 3 mois. Environ dix invitations sont attribuées par année. La priorité est accordée aux chercheurs confirmés, qu'ils soient affiliés à un établissement, français ou étranger, ou indépendants.

L'INHA prend en charge les frais de déplacement jusqu'à Paris (aller-retour) et d'hébergement pendant la durée du séjour. Une bourse de 1300€ par mois peut également être octroyée pour les chercheurs résidant dans un pays classé dans le groupe « moyen » ou « faible » suivant l'indice de développement humain (IDH) défini par le Programme des Nations unies pour le développement. Un poste de travail est mis à disposition, ainsi qu'un accès privilégié à la bibliothèque et aux ressources informatiques et documentaires.

- ◆ Dossier de candidature : projet de recherche précisant son articulation au domaine concerné, CV, lettre de motivation.
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : **février-mars**.

INHALab - Résidence de collectifs de jeunes chercheurs

L'INHA soutient les initiatives de jeunes chercheurs en invitant chaque année pour une résidence de 4 mois un collectif de jeunes chercheurs travaillant sur des périodes portant de l'Antiquité à nos jours dans un domaine se rapportant à l'histoire de l'art. Il met à leur disposition la salle Roberto Longhi, située dans la rotonde de la Galerie Colbert, ainsi qu'un budget de fonctionnement de **5 000 €**.

- ◆ Conditions : l'INHAlab est ouvert à tous les collectifs, constitués sous une forme juridique habilitée à recevoir des subventions (association Loi 1901, etc.), réunissant de jeunes chercheuses et chercheurs de niveau master, doctorat ou post-doctorat ou exerçant leur activité dans le domaine de la critique d'art, de la conservation, etc., dont les objets ou les méthodes se situent dans le champ de l'histoire de l'art ou en relation étroite avec celle-ci. Les candidatures peuvent émaner de l'ensemble du territoire national français et comporter une dimension internationale. Il importe que les projets tiennent compte des possibilités offertes par le lieu et la durée de la résidence.
- ◆ Dossier de candidature : une lettre de motivation (1 page minimum), un exposé des intentions du collectif (1 page minimum) et de son projet pour l'INHAlab (4 pages minimum, précisant les modalités concrètes d'utilisation du temps, de l'espace et du financement alloués, y compris un calendrier prévisionnel et un budget)
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : **avril-mai**.

Carte blanche pour l'histoire de l'art en région

Le principe de la Carte Blanche consiste pour l'INHA à proposer à une université la co-organisation d'une ou plusieurs opérations dans le temps de l'année civile définie. Les universités ont le choix de valoriser leurs laboratoires, leur département, leurs formations, leurs expertises, leurs programmes ou de proposer un projet qui mette en valeur la discipline et les chercheurs qui pratiquent l'histoire de l'art dans la région concernée. La priorité est donnée aux projets favorisant une collaboration entre l'université et un musée en proximité. L'enveloppe budgétaire dédiée par l'INHA à ce programme est de **10 000 €**. Il appartient aux universités d'y ajouter des financements complémentaires si besoin.

L'INHA n'étant pas un prestataire de services, mais un partenaire scientifique et un soutien logistique, le projet de Carte Blanche doit être conçu dans le sens d'une vraie coopération et non dans la perspective d'une demande de subvention.

- ◆ Dossier de candidature : projet scientifique, équipe dédiée, calendrier et budget prévisionnel.
- ◆ Appel ouvert une année sur deux : **mars**.

Chercheurs accueillis

L'INHA peut accueillir en résidence des chercheuses et des chercheurs déjà bénéficiaires d'un financement pour un séjour de recherche à Paris. L'attribution de cet accueil se fait sur examen du projet de recherche et dans la limite des places disponibles. Un poste de travail pourra être mis à disposition du chercheur, dans la limite des places disponibles, et celui-ci pourra accéder à la bibliothèque et aux ressources informatiques et documentaires.

- ◆ Dossier de candidature : CV, projet de recherche, lettre de motivation.
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : **au fil de l'année**.

Aides à la mobilité de la recherche pour les étudiants de master en histoire de l'art

Remboursement de frais de mission dans le cadre de séjours de recherche en France d'étudiants en histoire de l'art inscrits en master. La prise en charge des frais de mission s'effectue sur justificatifs à hauteur de **1 000 €** maximum.

- ◆ Conditions : être étudiant ou étudiante en master inscrit dans des établissements d'enseignement et de recherche français ou européens.
- ◆ Dossier de candidature : photocopie carte d'étudiant valide pour l'année universitaire en cours, CV, lettre de motivation détaillant les motifs de la recherche, lettre d'appui du directeur de recherche, budget pour le séjour de recherche.
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : **janvier-février**.

Aides à la mobilité de la recherche en France pour les historiens d'art

Remboursement de frais de mission à hauteur maximale de **800 €** pour un séjour de recherche en France.

- ◆ Conditions : être chercheur ou chercheuse engagé dans la vie professionnelle (maître de conférences, conservateur du patrimoine, attaché de conservation...), sans condition de nationalité.
- ◆ Dossier de candidature : CV, lettre de motivation (projet, fonds et collections à consulter, durée du séjour) ainsi qu'un budget prévisionnel des frais (devis ou estimation).
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : **novembre-janvier**.

Institut national d'histoire de l'art & partenaires

Bourse de mobilité L2 Fondation Antoine de Galbert-INHA

L'Institut national d'histoire de l'art (INHA) et la fondation Antoine de Galbert s'associent pour permettre à 50 étudiantes et étudiants en deuxième année de licence de voyager pour aller à la rencontre des œuvres. Avec cette bourse, l'étudiante ou l'étudiant peut choisir d'aller où il veut en France et en Europe, voir ce qu'il veut : une exposition, un musée, un centre d'art, un site archéologique, un monument...

D'un montant maximum de 200 euros cette bourse est attribuée prioritairement sur critères sociaux. Elle concerne les étudiantes et étudiants suivant un cursus d'histoire de l'art, patrimoine ou archéologie ou un cursus ayant une composante en histoire de l'art. Elle s'adresse uniquement à celles et ceux poursuivant leurs études et résidant hors Ile de France.

Composition du dossier de candidature :

- ◆ Copie de la carte d'étudiant(e) pour l'année
- ◆ Curriculum vitae précisant le lieu de résidence
- ◆ Courte présentation du projet de mobilité
- ◆ Document attestant du niveau de boursier CROUS
- ◆ RIB
- ◆ Attestation sur l'honneur engageant le candidat à utiliser la somme dans le cadre défini par la bourse
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : mars-avril.

Prix de thèse l'Art et l'Essai

Depuis 2004, l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) et le Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS) décernent le prix de thèse « L'Art et l'Essai ». Destiné à soutenir les travaux de recherche en histoire de l'art, il permet la publication de deux thèses par an aux éditions de l'INHA et du CTHS.

Conditions : toute thèse en histoire de l'art, de l'Antiquité classique au XXI^e siècle, soutenue l'année précédant le prix en France et en français, peut être présentée.

Les thèses peuvent être soumises en l'état, mais devront être remaniées pour répondre aux exigences de la publication : le texte final ne pourra pas dépasser 750 000 signes (espaces, notes, bibliographie et index compris) ; la sélection iconographique n'excédera pas 80 images.

- ◆ Dossier de candidature : lettre d'intention présentant le projet de publication sur le fond et sur la forme (remaniement, réécriture, etc.), manuscrit de la thèse sous format numérique (PDF), copie du rapport de soutenance, résumé de l'ouvrage de 2 pages maximum précisant le nombre de signes du manuscrit (notes, bibliographie, annexes, espaces et index compris) ainsi que le nombre d'images.
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : octobre

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESR)

Aide à la mobilité nationale et internationale pour les jeunes chercheurs et chercheuses (doctorat et postdoctorat)

Grâce au soutien du MESR, l'INHA attribue des bourses de mobilité nationale et internationale aux jeunes chercheuses et chercheurs pour des projets relatifs à l'histoire de l'art. Les aides peuvent aller jusqu'à **1000 €** pour une mobilité en France métropolitaine, **3000 €** (Europe et DROM) et **5000 €** (hors Europe). Les dépenses liées au projet de mobilité devront être précisément justifiées. Les bénéficiaires s'engageront à rendre compte des résultats de leur séjours de recherche.

- ◆ Condition : inscription en doctorat dans un établissement d'enseignement supérieur faisant partie de l'Union européenne ou avoir obtenu un doctorat depuis moins de trois ans dans un établissement d'enseignement supérieur faisant partie de l'Union européenne au moment de la clôture de l'appel.
- ◆ Dossier de candidature : CV, lettre de motivation, description détaillée du projet de mobilité avec calendrier et budget prévisionnel justifiant le montant demandé, lettre d'appui du directeur ou de la directrice de recherche
- ◆ Période d'ouverture de l'appel : **novembre-janvier**.

Contrats postdoctoraux d'excellence

Grâce à une subvention spécifique du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, l'INHA propose en 2023 deux contrats postdoctoraux d'une durée d'un an, renouvelable un an. Les candidatures pourront émaner de tous les domaines des sciences humaines et sociales mais devront se préoccuper des questions d'histoire de l'art et du patrimoine, depuis la préhistoire jusqu'à nos jours et le projet de recherche devra être lié aux musées, centres d'art ou lieux patrimoniaux (collections, architecture, publics...). Les postdoctorants bénéficieront d'une aide à la mobilité internationale qui devra s'inscrire de manière cohérente dans leur projet de recherche, et qui pourra éventuellement se faire en accueil dans les unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE) et les Écoles françaises à l'étranger (EFE). Sont particulièrement encouragés les projets associant des laboratoires de recherche et des musées, centres d'art ou lieux patrimoniaux.

- ◆ Condition : titulaire du doctorat depuis moins de trois ans au moment de la clôture de l'appel
- ◆ Dossier de candidature : CV, formulaire de candidature en ligne décrivant le projet scientifique, lettre de motivation, lettre de recommandation, le cas échéant, lettre d'acceptation d'un ou de plusieurs établissements d'accueil
- ◆ Période d'ouverture de l'appel en 2023 : **septembre-décembre**.

Ministère de la Culture

Programme « Profession culture »

En partenariat avec le **ministère de la Culture**, l'INHA accueille des professionnels étrangers de la culture pour une durée d'un à trois mois (en continu). Ces professionnels perçoivent une bourse de **1 500 €** par mois de stage, attribuée par le ministère de la Culture permettant de contribuer aux frais de voyage et de séjour à Paris. Le programme s'adresse à des professionnels confirmés exerçant des responsabilités dans des institutions culturelles étrangères. Il a pour objectif la mise en place et le développement de projets de coopération structurants et favorise la constitution de réseaux d'échanges durables. À l'INHA, il peut couvrir divers aspects allant de la gestion de projets culturels à la gestion de bibliothèque (conservation, traitement et valorisation de collections spécialisées et de collections patrimoniales, etc.). Le programme profession culture n'a pas pour fonction de développer des projets purement scientifiques ou artistiques.

- ◆ Conditions : être un professionnel expérimenté dans une structure culturelle étrangère.
- ◆ Dossier de candidature : dossier de renseignement, exposé des motivations et du parcours et du parcours professionnel et projet de stage à compléter par le candidat et l'INHA. La sélection définitive des candidatures incombe au secrétariat général du ministère de la Culture, en lien avec les services culturels des ambassades de France des pays concernés, qui émettent des avis circonstanciés.
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : **variable, généralement de mi-juillet à mi-octobre**.

Invitation de professionnels des musées territoriaux

En partenariat avec le **ministère de la Culture** (service des Musées de France), l'INHA accueille des professionnels des musées territoriaux (conservatrices ou conservateurs territoriaux du patrimoine, attachés ou attachées de conservation, assistantes et assistants territoriaux de conservation du patrimoine ou chargées et chargés de collection en poste dans un musée de France), pour une durée maximum de trois mois éventuellement fractionnable (environ trois accueils par année). Ce programme a pour but d'aider ces professionnels à mieux accomplir leur mission de recherche. Il entre également dans le cadre de la formation professionnelle. Les candidats, en accord avec la collectivité territoriale qui les emploie, doivent proposer à l'INHA un projet scientifique. Ce projet peut prendre divers aspects : travail sur les collections du musée, préparation d'une exposition, d'un film, d'un livre, études préalables à la rénovation ou à la restauration d'un monument... Ces postes sont ouverts par voie de mise à disposition.

- ◆ Conditions : être conservateur territorial ou assistant territorial de conservation.
- ◆ Dossier de candidature : lettre de motivation, CV, projet de recherche détaillé, calendrier, autorisation écrite de la collectivité territoriale de tutelle.
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : **septembre/décembre**.

Programme d'accueil des conservateurs du patrimoine d'État

En partenariat avec le **ministère de la Culture** et avec l'accord de l'institution de rattachement, l'INHA accueille des conservatrices et des conservateurs du patrimoine d'État pour mener à bien une recherche en histoire de l'art et en archéologie. Dans ce cadre, une convention permet la décharge des obligations de service et le maintien de la rémunération. Chaque année, l'INHA peut accueillir deux conservateurs du patrimoine d'État pour une période variant de 1 à 6 mois maximum. L'attribution de cet accueil se fait sur examen du projet de recherche, en concertation entre l'INHA et l'institution d'origine.

- ◆ Dossier de candidature : CV, projet de recherche, lettre de motivation.
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : **au fil de l'année.**

Académie de France à Rome

Bourses André Chastel

L'Institut national d'histoire de l'art et l'**Académie de France à Rome** attribuent chaque année **deux** bourses André Chastel, bourses de recherche post-doctorale pour des études portant sur la période moderne et contemporaine (xv^e-xx^e siècles). En vertu de l'accord passé, ces boursiers sont logés à Rome, à la Villa Médicis. Ces bourses sont destinées aux chercheuses et chercheurs, français et étrangers, en histoire de l'art souhaitant se rendre à Rome pour effectuer une recherche dans les institutions romaines et/ou italiennes. La bourse est d'un montant de **3 000 €** avec possibilité d'être logé à la Villa Médicis de préférence en juillet-août ou octobre-novembre.

- ◆ Conditions : être d'un niveau post-doctorat (ou équivalent) ou être conservateur du patrimoine.
- ◆ Dossier de candidature : lettre de candidature, CV, programme de travail détaillé de 4 pages maximum.
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : **juillet-novembre.**

Bourses et prix soutenus par des fondations

Bourse de la Samuel H. Kress Foundation

L'Institut national d'histoire de l'art, sous l'égide de la **Samuel H. Kress Foundation**, attribue chaque année une bourse de recherche doctorale pour deux années de séjour à Paris. Le sujet de recherche doit être centré sur l'art européen de l'antiquité au xix^e siècle. La bourse annuelle est, équivalent euros, de 30 000 \$.

- ◆ Conditions : être doctorant ou doctorante en histoire de l'art et disciplines connexes (archéologie, architecture...), être citoyen américain ou citoyenne américaine ou inscrit ou inscrite dans une université américaine, être sélectionné par son département universitaire.
- ◆ Dossier de candidature : sujet de thèse, bibliographie annotée, CV, trois lettres de recommandation (descriptif plus complet sur l'appel à candidature).
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : **jusqu'au 30 novembre.**

Prix Vitale et Arnold Blokh

L'INHA s'associe avec la **Fondation Jean Blot** pour organiser et remettre le Prix Vitale et Arnold Blokh. Ce prix de **5 000 €** a pour but de récompenser l'auteur d'un ouvrage publié en français sur l'art occidental (1600-1950), il concerne les ouvrages publiés en français dans l'année de la remise du Prix. Le choix se fait sur proposition des membres du comité scientifique de ce prix. Le jury se tient en mai et le prix est remis au Festival de l'histoire de l'art au mois de juin.

- ◆ Prix décerné : **tous les deux ans.**

Bourse Beauford Delaney Résidence-Villa Albertine

À l'initiative de la Villa Albertine et avec le soutien de la Ford Foundation la FACE Foundation et l'INHA proposent la bourse *Beauford Delaney* (1901-1979), cette bourse est destinée aux chercheurs en histoire de l'art, français ou étrangers actifs en France, souhaitant mener aux États-Unis une recherche originale sur l'art afro-américain sans restriction de période (xix^e-xxi^e siècle). La bourse est de \$20 000 à utiliser au cours des 12 mois suivant l'annonce de la sélection.

- ◆ Conditions de candidature : la bourse s'adresse, sans condition de nationalité, en alternance
- ◆ en 2023 : à des chercheuses et chercheurs en histoire de l'art actifs en France, indépendants ou rattachés à des institutions (universités, musées, écoles d'art, etc.), titulaires d'un doctorat ou d'une expérience professionnelle équivalente, à l'exclusion de citoyens états-uniens ayant effectué leurs études aux États-Unis.
- ◆ en 2024 : à des étudiantes et étudiants, en train d'achever leur master ou déjà inscrits en doctorat dans une université française, ou à des professionnelles et professionnels junior (moins de 35 ans) actifs en France, à l'exclusion de citoyens états-uniens ayant effectué leurs études aux États-Unis.
- ◆ Dossier de candidature : lettre de candidature, curriculum vitae, programme de travail détaillé et bibliographie avec indication des sources.
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : **février-mars**

Bourse Yavarhousen

L'INHA s'associe avec le fonds **Yavarhousen** afin de décerner une bourse de recherche et de mobilité à des chercheurs et des chercheuses engagés dans une recherche sur l'histoire de l'art malgache du xix^e au xxi^e siècle, en début de parcours universitaire (inscrits ou prévoyant de s'inscrire en master ou doctorat ou post doctorat). La bourse est de **12 000 €** pour la recherche, avec en plus une enveloppe de **5 000 €** pour financer des voyages.

- ◆ Dossier de candidature : CV, lettre de motivation, projet de recherche, attestation d'inscription dans une institution d'enseignement supérieur (niveau master ou doctorat ou post doctorat) et lettre de soutien d'un chercheur
- ◆ Période d'ouverture de l'appel à candidature : variable.

Calendrier récapitulatif

Bourses	Période de publication
Bourses André Chastel	mi-juillet/mi-novembre
Professionnels des musées territoriaux invités	septembre-décembre
Contrats postdoctoraux d'excellence	septembre-décembre
Prix de thèse l'Art et l'Essai	octobre
Bourse Samuel Kress	octobre-novembre
Aide à la mobilité nationale et internationale pour les jeunes chercheurs et chercheuses (doctorat et postdoctorat)	novembre-janvier
Mobilité de la recherche en France - étudiants en histoire de l'art	novembre-janvier
Mobilité de la recherche en France - historiens d'art	novembre-janvier
Bourse Beauford Delaney Résidence villa albertine	février-mars
Chercheurs invités	février-mars
Carte blanche	mars
Bourse de mobilité L2 Fondation Antoine de Galbert	mars-avril
Bourse Yavarhousen	mars-avril (variable)
Chargés d'études et de recherche	avril-mai
INHA Lab - résidence de collectifs jeunes chercheurs	avril-juin
Chercheurs accueillis	au fil de l'eau
Conservateurs du patrimoine d'Etat accueillis	au fil de l'eau

Institut national d'histoire de l'art

institut
national
d'histoire
de l'art

